

# Comité de défense et de développement de l'hôpital public

## Notre santé est en danger !

Quel accueil à l'hôpital public dans les années à venir ? **Nos hôpitaux sont en manque chronique de moyens**, de places, les urgences sont le meilleur reflet de la situation.

Les hôpitaux de Creil et Senlis devaient être fusionnés en décembre dernier. De nombreux citoyens, élus professionnel de santé et le comité de défense se sont opposés à cette fusion à l'époque et elle a été repoussée.

Personne ne s'oppose bien sur à la coopération entre ces hôpitaux, bien au contraire. Mais sous prétexte de travail en commun, cette fusion servait surtout à diminuer ou supprimer des activités de soin et des places. L'hôpital de Senlis étant le plus exposé.

**Depuis, la loi Bachelot a été votée à l'assemblée.**

Elle supprime toute démocratie sanitaire et donne tout le pouvoir à l'état pour regrouper les hôpitaux sur décision d'un préfet régional de santé, le directeur de l'« ARS ». C'est la disparition du droit de regard des personnels, des élus locaux et des usagers.

**Echaudé par la mobilisation** que nous avons menée à l'hôpital de Creil, contre la fusion et les restrictions budgétaires, **le pouvoir emploie une nouvelle méthode.**

Plutôt que de supprimer des activités en fusionnant, il les supprime avant de regrouper les deux hôpitaux.

**Aujourd'hui, il s'en prend violemment à l'hôpital de Senlis :**

- Une partie du service de chirurgie, fermé pendant les vacances, ne réouvrira pas.
- Tous les recrutements sont stoppés, y compris ceux visant à remplacer les départs.



- Restriction salariale, avec refus de payer les heures supplémentaires des médecins même si ces heures sont nécessaires à l'activité du service.
- Utilisation des contrats aidés (CAE) en place des CDD.
- Plan de départ volontaire, avec versement d'une prime de départ incitative.

**La réanimation de Senlis est elle aussi en danger.**

Faute d'une politique de recrutement digne de ce nom, le maintien de la réanimation repose sur



la présence du chef de service qui à 66 ans a accepté de repousser sa retraite pour faire vivre le service et pour bien mesurer la situation, notons qu'un des praticiens prend encore des gardes régulières à 70 ans.

**Le sort de Creil et celui de Senlis sont intimement liés** (et on peut rajouter celui de l'hôpital de Clermont). Les patients qui ne pourront plus être accueillis à Senlis devront l'être à Creil.

Or, Creil n'a déjà plus les moyens de remplir ses missions, plus de place en médecine ou en chirurgie, et les patients doivent dormir dans le couloir des urgences, seulement douze places de réanimation quand Senlis en compte actuellement huit menacées de disparition.

La situation est grave et la cause en est évidente : **les restrictions budgétaires sur les dépenses sociales.**

Le déficit cumulé des hôpitaux se monte en France à environ un milliard d'euros, alors que l'on a dégagé 360 milliards d'euros pour les banquiers.

Et le gouvernement continu à exonérer les patrons de cotisations sociales qui devraient alimenter la secu (rappelons que c'est pourtant une part indirecte de nos salaires). Par contre il n'hésite pas à mettre en place les différentes franchises à augmenter le forfait hospitalier et à subventionner les cliniques privées.

**Nous devons nous opposer à toute réduction d'activité des hôpitaux publics, obtenir le remboursement par l'état du déficit des hôpitaux, exiger la construction de l'extension prévue de l'hôpital de Creil.**

**Nous devons nous opposer à toute réduction des ressources de la sécurité sociale.**

***Unis, nous avons déjà prouvé notre force. Avec les personnels des hôpitaux, nous pouvons préserver et développer un service public de qualité.***

***Ensemble, nous sommes une force qui compte !***

J'adhère au comité de défense et de développement de l'hôpital de Creil (cotisation annuelle : 2€)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

À retourner à comité de défense, 157 rue Arthur Honegger, 60100 Creil, ou à remettre à un adhérent.